

COMMUNIQUE DE PRESSE
6 mai 2010

Un après la création du premier Service de Soins Infirmiers A Domicile de nuit en Ile-de-France :

Le bilan est positif et les perspectives de développement très encourageantes...

Fin 2008, la Fondation hospitalière Sainte-Marie a créé le premier Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) autorisé de nuit, d'Ile-de-France.

Implanté en Seine-Saint-Denis et à Paris, ce dispositif est dédié aux personnes âgées et aux adultes handicapés, temporairement ou durablement fragilisés, afin de leur permettre de continuer à vivre à domicile, tout en apportant un soutien aux familles et aux aidants.

Un an après sa création, 236 personnes en situation de dépendance ont déjà bénéficié de ce service qui fonctionne, toute l'année, de 20h00 à 7h00 du matin et qui assure des soins d'hygiène et de suivi de traitement mais également de prévention des risques.

Fort du bilan de l'activité 2009 et au regard des besoins et attentes croissantes de prise en charge des personnes dépendantes, la Fondation hospitalière Sainte-Marie entend renforcer son offre, en 2010, sur le territoire francilien.

- **Objectif atteint en 2009 : assurer la continuité des soins 24h/24 et 7j/7 en s'intégrant à la filière de soins locale.**

Dès sa création, le SSIAD de nuit a eu pour objectifs de compléter la prise en charge de jour réalisée par les différents intervenants locaux et les aidants familiaux, afin d'assurer une continuité et la qualité des soins 24h/24 et 7j/7, sur 24 villes du département de Seine-Saint-Denis et sur 7 arrondissements de Paris.

Cette offre s'est parfaitement bien intégrée dans la filière de soins locale, grâce à de nombreux partenariats qui ont été rapidement mis en place avec les associations, foyers de résidences et réseaux locaux de soins en gérontologie et en soins palliatifs.

Du point de vue des bénéficiaires, les demandes d'intervention ont été nombreuses dans les 2 départements couverts, comme en témoignent **les taux d'interventions des équipes de soins élevés** par rapport aux prévisions (106% à Paris pour les personnes âgées et 99% pour les adultes handicapés), en raison de l'isolement et de la gravité des pathologies prises en charge (notamment maladies neurologiques et maladies cardio-vasculaires).

La durée moyenne de prise en charge est également significative des attentes particulières de certains bénéficiaires, à savoir les adultes handicapés, qui sont plus nombreux à faire appel à ce service que les personnes âgées (216 jours contre 175 jours en Seine-Saint-Denis).

Tant du point de vue des tutelles et partenaires que du point de vue des bénéficiaires, ce premier SSIAD de nuit a démontré qu'il répondait de façon pertinente et adaptée aux objectifs des soins à domicile et du soutien aux aidants.

- **En 2010, renforcement de l'offre en Seine-saint-Denis et création d'un nouveau SSIAD de nuit à la rentrée.**

Forte de ce premier bilan d'activité positif, la Fondation hospitalière Sainte-Marie a souhaité renforcer son intervention sur le département de Seine-Saint-Denis. Un financement complémentaire déposé auprès de la DDASS va permettre une prise en charge de 40 lits supplémentaires sur le département.

En septembre 2010, la Fondation hospitalière Sainte-Marie va ouvrir un nouveau SSIAD de nuit de 50 places, à Boulogne-Billancourt, pour couvrir les besoins de prise en charge dans le département des Hauts-de-Seine.

Par ailleurs, plus d'une dizaine de conventions de partenariats vont être signées d'ici la fin de l'année 2010 pour assurer une présence du SSIAD de nuit dans les arrondissements de Paris encore non couverts.

« La mission de la Fondation hospitalière Sainte-Marie est de créer des filières de soins intégrées et complémentaires là où elles n'existent pas, afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées dépendantes, adultes handicapés et des enfants fragilisés. Au regard de ce bilan 2009 du SSIAD de nuit et forte de son expérience de plus de 25 années dans le maintien à domicile, la Fondation hospitalière Sainte-Marie confirme ainsi sa place d'acteur majeur dans le service du soin aux personnes fragilisées qui ont un projet de vie à domicile » **déclare David Viaud, directeur général de la Fondation hospitalière Sainte-Marie**

Contacts Presse :

Guénola Désveaux : 01 77 37 29 94 – g.desveaux@thedesk.fr

Ingrid Antier-Perrot - Fondation hospitalière Sainte-Marie : 01 53 90 65 23 – iantier-perrot@fhsm.fr

A propos de la fondation Hospitalière Sainte-Marie...

Reconnue d'utilité publique en 2005, la fondation hospitalière Sainte-Marie prend en charge 6500 patients et bénéficiaires. Elle emploie 1384 personnes et gère 5 structures médico-sociales en Ile-de-France.

Ses activités sont regroupées au sein de 3 pôles métiers « Maintien à domicile », « Hébergement » et « Soins de suite et de Réadaptation »